Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-212901342-20251201-DEL7011225AVANC-DE

EXTRAIT CONSEIL MUNICIPAL du 01 décembre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents-représentés :10
Votants : 10

Le 01 décembre de l'an deux mille vingt cinq à vingt heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Antoine GABRIELE, Maire de Locronan.
Au préalable, à 19 heures trente, une présentation du bilan énergétique de la commune a été assurée par Madame Alizée WARIIN du SDEF dans le cadre de la convention CEP (Conseil en énergie Partagée) sans délibération.
Sur proposition du Maire, une discussion a été engagée à propos des travaux en cours sur le site de Kerguenolé, ainsi que sur le montant des redevances « ILLUMINATIONS ». Il été acté qu'une lettre circulaire explicative serait adressée aux redevables.
Puis certains élus présents ont quitté les lieux : Madame Brigitte NICOLAS (porteur d'un mandat de Monsieur Erwan PIANEZZA), Monsieur Sylvain PRÉ, Madame Stéphanie MERMET.
La séance du conseil a été officiellement ouverte à 20h30.

***Date de* convocation :**
25 novembre2025

Etaient présents : Monsieur Antoine GABRIELE, Maire, Monsieur Jean-Luc LECLERCQ, Madame Claudine KERBRAT, Madame Christiane BILLEBEAUD, Madame Célia BONIZEC, Madame Eliane BRELIVET, Monsieur Ludovic KERLOCH, Monsieur Marc PENSEC, Madame Chloé VERNIOLLE.

Procuration : Monsieur Pierre-Marc BUTTY à Monsieur Antoine GABRIELE

Absent excusé : Monsieur Jean-Marie PRÉ

Secrétaire de séance : Madame Eliane BRELIVET

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer
Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2025 a été approuvé à l'unanimité des membres présents

Ordre du jour :

-Présentation du bilan énergétique par Madame Alizée WARIN du S DEF dans le cadre de la convention CEP (conseil en énergie partagée)- S'agissant d'informations, a été présenté hors conseil
-Prix des tarifs municipaux pour 2026
-Prix des terrasses pour 2026
-Assurance statutaire-adhésion au contrat de groupe retenu par le Centre de Gestion suite à consultation.
-Instauration du dispositif Santé à compter du 01 janvier 2026-participation communale à instaurer pour contrat individuel labellisés
-Renouvellement du contrat de groupe prévoyance avec la MNT –Participation communale revue
-Avancement de grade-recalibrage du poste d'attaché
-Stage au sein du service administratif –autorisation de signature de la convention avec le lycée Sainte Elisabeth de Douarnenez.
-demande de label : Ville d'accueil des véhicules d'époque (gratuit)
-Adhésion à la prestation « protections des données » du Centre de gestion du Finistère à compter du 01 janvier 2026
-Affaires diverses- infos diverses (vœux le 04 janvier à 11 heures à Ti Lokorn)

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-212901342-20251201-DEL7011225AVANC-DE

7-2025-01-12-07-AVANCEMENT DE GRADE-RECALIBRAGE DU POSTE D'ATTACHÉ

Intervention de Monsieur Le Maire Antoine GABRIELE.

Monsieur Le Maire propose la création d'un poste d'attaché principal dans la commune au vu des dispositions réglementaires actuelles qui l'autorisent et du tableau prévisionnel d'avancement de grade 2026 qui le permet. Il s'agit d'un recalibrage du poste d'attaché à un poste d'attaché principal. L'opération serait actée au 01 janvier 2026, date à laquelle l'agent remplit les conditions d'avancement de grade (formation et ancienneté acquises).

L'incidence sur le budget 2026 serait, compte tenu du reclassement de 4759.55 € dont charges (abstraction faite de changement d'échelon lié à l'ancienneté).

Le tableau des emplois actuel avait prévu cette possibilité depuis 2010, anticipant de possibles évolutions réglementaires, et resterait inchangé au regard des grades. Seule la mise à jour des emplois pourvus sera à opérer.

PROJET -TABLEAU DES EMPLOIS au 01 JANVIER 2026-Sans changement sur grade
MAIRIE DE LOCRONAN—de 1000 habitants

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	STATUT	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	TEMPS DE TRAVAIL
Administratif	Secrétaire générale	Attaché	Attaché principal	Titulaire	1 Attaché principal	0	TC
	Agent administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Rédacteur	Titulaire	1 rédacteur	0	TC
	Agent administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Rédacteur	Titulaire	Adjoint administratif principal de 1ère cl	0	TNC :32 h/semaine
Technique	Agent technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	1 Adjoint technique principal 2ème classe	0	TC
	Agent technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	1 Adjoint technique	0	TC
	Agent technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	Non pourvu	1	Les élus s'interrogent sur l'évolution de ce poste- suite à départ en retraite remplacé par Ojectif emploi solidarite et par contractuels ponctuels

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-212901342-20251201-DEL7011225AVANC-DE

Culture et enfance	Directrice ALSH et coordinatrice des activités périscolaires	Adjoint d'animation principal de 2e cl	animateur	Titulaire	animateur	0	TC
	Adjoint de direction ALSH	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 1e classe	Titulaire	1 Adjoint d'animation non titulaire	Plusieurs remplaçants non titulatisés suite à démission	TC
	Aide maternelle-ATSEMet animation	ATSEM	ATSEM principal 1ère classe	Titulaire	1 ATSEM principal de 1è cl	0	TC (29 école+6H ALSH/sem annualisé)
	Agent de cantine, de nettoyage et d'animation	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	1 Adjoint technique principal de 2è cl	0	TC
	Agent de cantine, de nettoyage et garderie	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	1 Adjoint technique	0	TNC 27h/semaine

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité un recalibrage d'un poste d'attaché en créant à sa place : -un poste d'attaché principal
DECIDE qu'il s'ensuivra une mise à jour du tableau des emplois au 01 janvier 2026 tel que proposé et ce sous réserve de l'avis du Comité social territorial consulté auprès du CDG

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Recalibrage poste attaché au poste attaché principal	**10**	**0**	**0**

Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire Antoine GABRIELE

MAIRIE de LOCRONAN (Finistère)